

SAINT-PARDOUX

# Apprendre à devenir acteur de sa sécurité

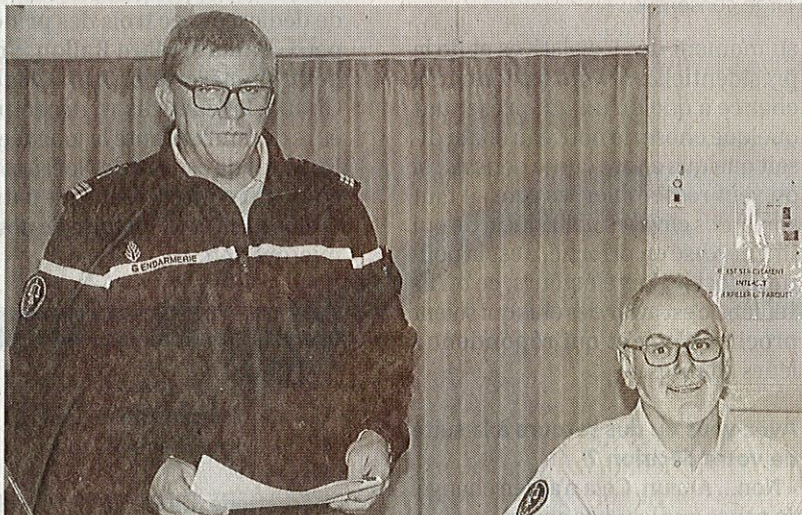
Au foyer rural mardi dernier, le capitaine Gérard Collard, commandant la communauté de brigade de Gendarmerie de Parthenay et l'adjudant François Cantet, commandant la brigade de Mazières-en-Gâtine, ont présenté le dispositif Devenir acteur de sa sécurité devant un public peu nombreux.

Un souhait de la commune, qui apprécierait de mettre en place le dispositif. Le but est de lutter contre le porte-à-porte, la petite délinquance... Avoir des référents par quartier qui pourraient transmettre et recevoir les infos. Un lien réactif, d'observation, de règle de sécurité.  
« Des référents contactés en cas de

*cambrjolages pour prévenir. Avoir des remontés d'informations rapides et fiables. Une chaîne d'alerte, basée sur le volontariat et le respect de la liberté individuel, sans intervention personnelle »,* indique le capitaine Collard.

**Respect des libertés**

« Une participation citoyenne, rassemblant population, élu, gendarmerie avec des protocoles de lois établis. Lutter contre la petite délinquance par la dissuasion. Expérimenté dans trente départements en France, la commune du Tallud fait déjà partie du dispositif. À Parthenay et Chatillon, c'est en train de se faire. Les retombées sont positives », poursuit-il. Le dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie. En 2017, il y a eu douze cambriolages et neuf procédures d'atteintes aux biens, en 2018, quatre cambriolages et douze atteintes aux biens. Une réflexion avec les élus suivra pour savoir ce qui sera mis en place.



Le capitaine Collard et l'adjudant Cantet ont donné une réunion publique sur Devenir acteur de sa sécurité pour lutter contre la petite délinquance.

Renseignements :  
mairie, tél. 05 49 63 40 03.

## Des horloges astronomiques pour l'éclairage

Lors du Conseil municipal du jeudi 15, les élus ont pris part à de nombreuses délibérations. Et notamment, deux nouvelles lignes à inscrire au budget pour l'installation d'horloges astronomiques pour une somme de 5 131,16 €, et la suppression d'un poteau sur le parking du foyer rural pour 3 844 €. Jean-Luc Guinard, adjoint, explique : « l'horloge astronomique est un système qui permettra de diminuer l'éclairage public, pour être en accord avec le ramassage scolaire ». « Intéressant pour planifier les horaires », ajoute Sandra Vidard, élue d'opposition.  
**Communauté de commune.** Benoît Piron, maire, présente le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) : « Le Clect a rendu son rapport le 27 septembre dernier. Les compétences prises par la Communauté de com-

*munes Val de Gâtine au 1<sup>er</sup> janvier 2018, modifie légèrement l'attribution compensatoire. Le nouveau rapport propose un montant de 63 157 € au lieu de 64 731 € en 2017 ».*  
**Travaux zone du Poirier.** Il est demandé de voter un avenant, concernant les travaux de la boulangerie pour modification de gros œuvres, couverture... d'un montant de 19 333,60 €.  
**Finances.** « Le Carug a animé les soirées du patrimoine à château Bourdin. Les frais occasionnés par l'événement s'élèvent à 2 914 € ». La subvention du Conseil départemental est de 670 €. Le Carug sollicite une aide financière de la commune à hauteur de 2 244 €. Accepté à l'unanimité. Il est demandé le remboursement des billets de train de trois personnes qui vont se rendre au congrès des maires à Paris du 20 au 22 novembre.

La demande est acceptée. Une gratification de 554,40 € est votée à l'unanimité pour dédommager Théo Louvet des frais occasionnés, par sa mission remplie pour la collectivité en allant rencontrer les associations.  
**Administratif.** Le maire est désigné interlocuteur privilégié pour la défense. Dans le cadre de la fusion des mairies de Saint-Pardoux-Soutiers, des applications administratives vont être mises en place pour une tâche mutualisée et avoir les données accessibles aux deux mairies.  
**Gestion du personnel.** « La commune a créé un quatrième poste d'agent technique, service extérieur, c'était une nécessité », explique Benoît Piron. David Jarny occupera le poste.  
**Voirie.** Trois nouveaux numéros d'habitations ont été attribués : 3 La Berlière ; 7 impasse du Stade ; et le 20 La Gare.